



LA VILLE RECRUTE

UN CHARGÉ DE MISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE / ENVIRONNEMENT (H/F)

CATÉGORIE B – CADRE D'EMPLOIS : TECHNICIENS TERRITORIAUX

La commune de Saint-Prix, « Ville jardin », de 7 440 habitants, située au cœur de la forêt de Montmorency et membre de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée, recrute un Chargé de mission développement durable/environnement (h/f) au sein de la Direction des services techniques, par voie de mutation, détachement et éventuellement par voie contractuelle.

MISSIONS

Le Chargé de mission développement durable/environnement (h/f) propose, met en place, pilote et évalue les politiques territoriales en matière d'environnement. À ce titre, il est notamment chargé :

- de contribuer à la mise en œuvre de la politique de développement durable de la Ville sur les problématiques de la gestion des déchets, du tri sélectif, du gaspillage alimentaire, de la mobilité douce, de la biodiversité, des économies d'énergies, des animations auprès des personnels et étudiants, des politiques d'achats, de la communication sur le développement durable et des consommations responsables.
- de piloter et de suivre des projets pédagogiques validés par la Direction sur l'ensemble des sites de la Ville.
- de mener des opérations de sensibilisation au développement durable au travers d'événements thématiques (les Instants Nature, balade de propreté, etc.).
- de participer à des réunions, groupes de travail ou comités de pilotage dans le cadre de la mise en place des actions de développement durable.
- de développer des partenariats avec des organismes ou associations en lien avec le développement durable.
- d'accompagner et suivre des actions des volontaires services civiques ayant des missions liées au développement durable.
- de suivre et mettre en place des formations ou sensibilisation, en collaboration avec le service Ressources humaines, au profit des agents.
- de faire connaître les enjeux du développement durable en interne.
- de participer à la rédaction d'articles pour le service communication.
- de participer à la veille réglementaire et technologique.
- de suivre le budget relatif aux actions développement durable (budget du Terroir et budget service environnement).



@saintprix95 - www.saintprix.fr



LA VILLE RECRUTE

UN CHARGÉ DE MISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE / ENVIRONNEMENT (H/F)

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES REQUISES

- Autonomie dans l'organisation du travail.
- Connaissance de la réglementation liée au développement durable.
- Connaissance du réseau d'acteurs publics et privés intervenant en faveur du développement durable.
- Maîtrise des solutions d'économies et de flux.
- Maîtrise des bonnes pratiques écologiques : mobilité douce, choix de produits économiques et écologiques, alternatives aux jetables, etc.
- Maîtrise des logiciels bureautiques.
- Respect du secret professionnel.
- Capacité à initier et conduire des partenariats.
- Capacité à identifier des problématiques afin de mettre en œuvre des plans d'actions adaptés au niveau individuel et collectif.
- Sens de l'écoute, du relationnel (communication interne et externe).
- Capacités d'animations et de concertations.
- Sens des responsabilités, capacité à travailler en équipe, à rendre des comptes, à s'adapter.

COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES REQUISES

- Forte aptitude à la gestion des aléas.
- Qualité d'animation d'équipe.
- Polyvalence.
- Rigueur.
- Capacité d'adaptation.
- Loyauté.

Formation : Niveau bac +3 diplôme spécialisé dans l'environnement, écologie, aménagement du territoire ou justifier d'une expérience et de compétences équivalentes.

Caractéristiques particulières du poste (horaires, environnement, rythme) :
Participation à des manifestations et/ou réunions pouvant se dérouler le week-end.
Tenues de régies et présence impérative certains samedis matins.

Rémunération : Statutaire + régime indemnitaire (IFSE mensuelle et CIA en fin d'année) + participation employeur maintien de salaire + chèque de Noël annuel de 100 € + CNAS.

Temps de travail : 37h30 hebdomadaires (25 jours de congés annuels + 15 RTT)

Poste à pourvoir dès que possible.



@saintprix95 - www.saintprix.fr